**DECLARATION DE LA DELEGATION DU MALI**

**Quarantième session du Groupe de travail sur l’Examen Périodique Universel**

**EPU de la République du Soudan du Sud**

(Genève, le lundi 31 janvier 2022 /09 :00 – 12 :30)

Temps de parole : 1 min 15 s

Lue par : S.E.M Mamadou Henri KONATE

Merci Monsieur le Président,

Le Mali remercie la délégation de la République du Soudan du Sud pour la présentation de son troisième rapport national dans le cadre de l’EPU.

Ma délégation prend note de la volonté du Gouvernement sud-soudanais d’adhérer à plusieurs Conventions internationales et régionales d’importance en matière de droits de l’Homme et note toutefois les entraves imposées à ce processus du fait de la crise politique que traverse le pays.

A cet égard, nous exhortons la communauté internationale à lui prêter le concours nécessaire au rétablissement d’une situation politique et institutionnelle apaisée permettant au Soudan du Sud de continuer à présenter ses rapports aux organes conventionnels des droits de l’Homme, conformément à ses engagements.

Nous saluons, par ailleurs, l’engagement du pays à coopérer pleinement avec tous les mécanismes des droits de l’Homme.

 Dans un esprit constructif, le Mali recommande au Soudan du Sud de :

- Parachever, dès que possible, le processus d’adhésion à certaines Conventions internationales et régionales dont l’Assemblée législative nationale a déjà été saisie.

Le Mali souhaite plein succès au Soudan du Sud dans le cadre du présent examen.

Je vous remercie.